

N° bon de commande : Contrôle ARS programme annuel

 MAIRIE DE VAUCOULEURS  
 Place Achille-François  
 55140 VAUCOULEURS  
 Service comptabilité

## Résultats provisoires de l'échantillon n° 20M000627-002

 Echantillon N° : 20M000627-002  
 Code échantillon client : TOUT FAIRE MATERIAUX, ROBINET SANITAIRE  
 Client facturé : MAIRIE DE VAUCOULEURS  
 Nature : Distributions  
 Type d'analyse : 55\_D1 (S1)  
 UGE : VAUCOULEURS  
 Commune : VAUCOULEURS  
 Nom du point de prélèvement : RESEAU VAUCOULEURS - SEPTFOND (UDI)  
 SEPTFOND  
 Lieu de prélèvement : TOUT FAIRE MATERIAUX, ROBINET SANITAIRE

 Date de prélèvement : 06/01/2020 13:43  
 Prélèvement effectué par : Glorian Aurélien (Eurofins  
 Hydrologie Est (Maxéville)) - GCU9 - LAG  
 N° point prél. ARS : 1037

Paramètre	Résultat (1)	(2)	Limite de qualité client	Référence de qualité client
<b>Contexte environnemental</b>				
Couleur (examen visuel)	Absence Qualit.			
Température de l'eau sur site	9.2 °C			<= 25 °C
Température de l'air sur site	20.0 °C			
<b>Résiduel de traitement de désinfection</b>				
Chlore libre	0.41 mg Cl <sub>2</sub> /l			
Chlore total	0.44 mg Cl <sub>2</sub> /l			
Chlore combiné	<0.05 mg Cl <sub>2</sub> /l			
<b>Paramètres physicochimiques généraux</b>				
Conductivité à 25°C	480 µS/cm			=> 200 , <= 1100 µS/cm
pH	7.5 Unités pH			> 6.5 , < 9
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>				
Aspect	Normal Qualit.			
Odeur (seuil)	Présence			
Saveur (qualitatif - in situ)	Présence			
Turbidité	0.4 NFU			<= 2 FNU
<b>Paramètres microbiologiques</b>				
Microorganismes revivifiabiles 22°C	En cours			
Microorganismes revivifiabiles 36°C	< 1 ufc/ml			
Bactéries coliformes	< 1 ufc/100 ml			<1 ufc/100 ml
Escherichia coli	< 1 ufc/100 ml		<1 ufc/100 ml	
Entérocoques intestinaux	< 1 ufc/100 ml		<1 ufc/100 ml	
<b>Paramètres azotés et phosphorés</b>				
Ammonium	<0.05 mg NH <sub>4</sub> /l			<= 0.1 mg NH <sub>4</sub> /l

 Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.  
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29 Novembre 2006

(1) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Toutes les informations relatives à l'analyse sont disponibles au laboratoire.

(2) Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir.

Eau présentant une odeur et une saveur de chlore.

MAXEVILLE, le 08/01/2020

Géraldine Jacques  
Coordinateur de projets clients

